Association pour le dépistage du cancer colorectal dans le Haut-Rhin

Président : Dr. B. DENIS – Gastroentérologue- Colmar
Vice-président : Dr. M. RUETSCH - Médecin généraliste - Dessenheim
Secrétaire : Dr. X. PAGNON - Centre d'Examens de Santé de Mulhouse
Secrétaire adjoint : Dr. J.M. BOYAVAL - Gastroentérologue -

Structure de gestion Directeur : Dr. Ph. PERRIN
ADECA68
39 avenue de la Liberté
68024 Colmar CEDEX

03 89 79 51 89
03 89 79 56 85
secret@adeca68.fr

Président : Dr. B. DENIS - Médecine A - Hôpitaux Civils de Colmar
39 avenue de la liberté - 68024 COLMAR CEDEX
☎ 03 89 12 40 97 - ✉ bernard.denis@ch-colmar.rss.fr

MEDECIN GENERALISTE – PARTENAIRE D'ADECA 68

MODE D'EMPLOI

Vous souhaitez participer au dépistage organisé du cancer colorectal dans le Haut-Rhin ?
Vous n'avez pu participer aux soirées de formation ?
Ou … vous avez déjà un peu oublié ?
Ce document vous sera utile !

Il complète la lettre aux professionnels qui présente la situation épidémiologique locale, les preuves de l'efficacité du dépistage par le test Hemoccult et toutes les raisons pour participer.

ADECA 68 : structure de gestion

ADECA 68 est une association de droit local, créée en juin 2002,
- à l'initiative du Dr DENIS Bernard, gastroentérologue hospitalier au Centre Hospitalier PASTEUR à Colmar, entouré d'une **équipe multidisciplinaire paritaire** :

- de **généralistes** : Dr GUTH Francis de Sundhoffen, Dr LEVEQUE Michel de Thann, Dr RUETSCH Marcel de Dessenheim, Dr STRENTZ Patrick de Colmar, Dr TSCHIEMBER Jean Claude de Blotzheim.
- de **gastroentérologues libéraux et hospitaliers** : Dr BOYAVAL Jean Marc de Colmar, Dr COLSON Jean Louis de Mulhouse, Dr SONDAG Daniel du Centre Hospitalier de Mulhouse.
- de **biologistes** : Dr JUNG Sylvie du Centre d'Examens et de Santé de Mulhouse.
- d'**épidémiologistes et de médecins de santé publique** : Dr BUEMI Antoine, Directeur du Registre des Cancers du Haut-Rhin, Dr PAGNON Xavier, Directeur du Centre d'Examens de Santé de la CPAM de Mulhouse, Dr PERRIN Philippe, Directeur d'ADECA 68.
- et d'autres **représentants des financeurs institutionnels** (Caisses d'Assurance Maladie, Conseil Général, Ligue contre le Cancer) ou de la **profession médicale** (représentant de l'URMLA, membres du conseil d'administration d'ADECA 68).

Le but premier **d'ADECA 68** est **d'organiser et d'évaluer le dépistage du cancer colorectal dans le Haut-Rhin**, mais aussi de contribuer à la recherche et à la formation dans les domaines de la prévention et du dépistage du cancer colorectal.
ADECA s'inscrit dans le plan cancer national qui prévoit, réglementairement, le dépistage organisé à l'échelle du département. Ainsi vingt deux structures départementales agréées se lancent dans le dépistage, avec la mission d'expérimenter les modalités pratiques de mise en œuvre du dépistage, afin de définir d'ici quatre ans une stratégie nationale.
La population du Haut-Rhin se voit ainsi offrir un dépistage organisé des trois cancers par trois associations (ADECA 68, ADEMAS et EVE).

La stratégie d'action d'ADECA 68 est calquée sur celle mise en œuvre par le Professeur FAIVRE, qui a prouvé en Bourgogne l'efficacité du dépistage par Hemoccult : réduction de 20 % de la mortalité par cancer colorectal si 50 % de la population participe au dépistage, et nécessité de la participation en première ligne des médecins généralistes, convaincus de l'efficacité de leur rôle, formés au dépistage et indemnisés pour cette mission.

Un test Hemoccult négatif doit être refait tous les deux ans. Ainsi, la campagne de dépistage s'étale sur deux années. La première campagne concerne 2003 et 2004. Elle se déploie progressivement canton par canton, et démarre dans chaque canton par une réunion de formation à laquelle vous avez été convié.

Le **Centre de Gestion** siége au Centre Hospitalier "Pasteur" à Colmar. C'est la structure opérationnelle d'ADECA 68, dirigée par le Dr Philippe PERRIN, (03 89 79 51 89 - 03 89 79 56 85 - ✉ secret@adeca68.fr) qui est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, ou remise de matériels …etc.

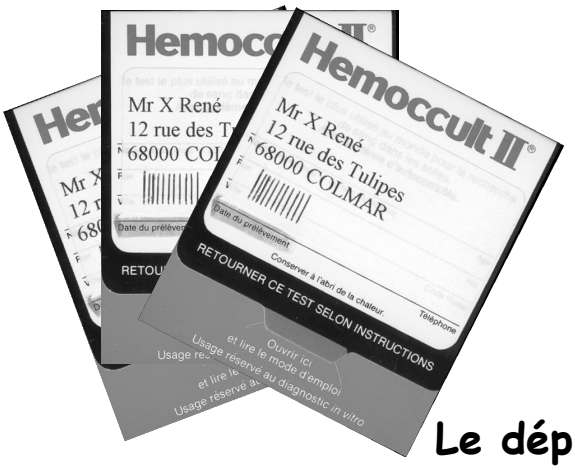

Le dépistage en pratique

Toute la population du département âgée de 50 à 74 ans va recevoir, selon l'échelonnement prévu par le calendrier de campagne, un premier courrier l'**invitant à vous consulter.**

La liste des personnes invitées a été établie à partir des fichiers fournis par les organismes d'assurance maladie. Certaines personnes, affiliées à des régimes particuliers, ou les travailleurs frontaliers, peuvent ne pas être répertoriés.
Lors d'une consultation, vous pouvez cependant leur proposer le dépistage gratuit (Principe d'équité).

Lors de cette consultation votre rôle sera de compléter l'information, convaincre, et expliquer les modalités pratiques de la réalisation du test Hemoccult.

6 mois après le premier courrier d'invitation, si la personne n'a pas réalisé son test, le Centre de Gestion lui envoie un courrier avec un test Hemoccult joint.
Enfin, un mois après le second courrier, si le test n'est toujours pas réalisé, un dernier courrier de relance lui est envoyé.

Deux ans plus tard, le dépistage sera à nouveau proposé (Pérennité du programme de dépistage).

Notre pratique, orientée de plus en plus vers la prévention, est aussi de proposer le test lors des consultations, ou de vérifier dans le dossier médical s'il a été réalisé (comme on vérifie le statut vaccinal ou la réalisation d'autres examens de dépistage par exemple).

Comment faire ? Que dire ?

Sur votre bureau vous disposez à portée de main :

1. des enveloppes contenant les tests à remettre,
2. du carnet à souches de "prescription des tests Hemoccult",
3. d'une "enveloppe modèle" pédagogique,
4. de la fiche plastifiée "aide-mémoire" et support d'information.

Votre première tâche, sera, d'après les informations recueillies par l'interrogatoire ou par les antécédents contenus dans le dossier médical de votre patient, de lui **proposer le mode de dépistage adapté à son risque personnel**. (Reportez-vous à la stratégie développée sur la fiche plastifiée ou le carnet à souches).

Si son risque relève du dépistage par le test Hemoccult, vous aurez à :

1. **informer sur les raisons** du dépistage (cf. la lettre d'information aux professionnels),
2. **vaincre les réticences,** répondre aux questions qui le préoccupent,
3. **en cas d'accord** : expliquer les aspects pratiques et techniques,
4. **en cas de refus** : proposer une réflexion et une consultation ultérieure,
5. **une autre modalité de dépistage** peut aussi être sollicitée par le patient : coloscopie d'emblée par exemple (la décision sera prise après évaluation individuelle du rapport bénéfices / risques et information du patient).

La remise du test : points pratiques à ne pas oublier de dire :

- pas plus qu'une "lentille de selle",
- pas de contact des selles avec l'eau,
- pas de régime alimentaire particulier,
- pas d'interférence avec les anticoagulants (AVK, …), aspirine à faible dose, le Fer
- éviter Vit C > 1g/j ⇨ Faux négatif et aspirine > 1g ⇨ Faux Positif).

Pour faciliter votre travail, vous pouvez utiliser les étiquettes autocollantes d'identification envoyées à votre patient, à mettre sur les fiches bleue (destinée au Centre de Lecture) et jaune (destinée au Centre de Gestion).
A défaut d'étiquettes, renseignez à la main : Nom – Prénom – Date de naissance – Adresse.

Si le test est positif (2 à 3 % des cas attendus)

Il faut (absolument !) adresser le patient au gastroentérologue pour la coloscopie. (en le convoquant si besoin est)
Retenez que sur dix coloscopies réalisées, on détectera un cancer et trois adénomes (vrais positifs).

Le circuit du test

Le test est envoyé par la Poste (enveloppe T) au Centre de Lecture à Mulhouse (Centre d'examens de Santé de la CPAM),

- qui transmet le résultat au Centre de Gestion à Colmar,
- qui enregistre les résultats,
- et informe du résultat par courrier le patient <u>et</u> le médecin généraliste ayant remis le test (ou désigné par le patient).

Envoi mensuel des "fiches jaune" au Centre de Gestion.

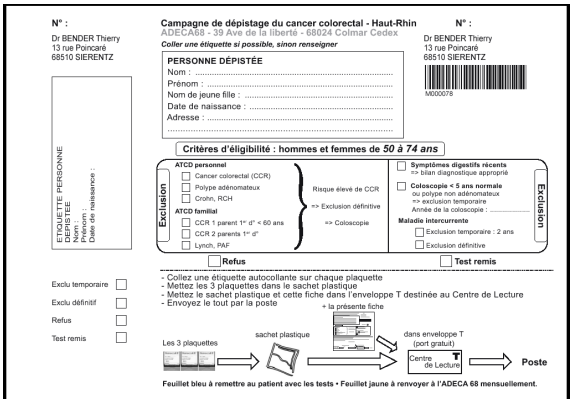
N° :
Dr BENDER Thierry
13 rue Poincaré
68510 SIERENTZ
Campagne de dépistage du cancer colorectal - Haut-Rhin
ADECA68 - 39 Ave de la liberté - 68024 Colmar Cedex
Coller une étiquette si possible, sinon renseigner
PERSONNE DÉPISTÉE
Nom :
Prénom :
Nom de jeune fille :
Date de naissance :
Adresse :
ETIQUETTE PERSONNE DEPISTEE
Critères d'éligibilité : hommes et femmes de 50 à 74 ans
Exclusion
ATCD personnel
Cancer colorectal (CCR)
Polype adénomateux
Crohn, RCH
ATCD familial
CCR 1 parent 1er d° < 60 ans
CCR 2 parents 1er d°
Lynch, PAF
Risque élevé de CCR
=> Exclusion définitive
=> Coloscopie
Symptômes digestifs récents
=> bilan diagnostique approprié
Coloscopie < 5 ans normale
ou polype non adénomateux
=> exclusion temporaire
Année de la coloscopie :
Maladie intercurrente
Exclusion temporaire : 2 ans
Exclusion définitive
Refus
Test remis
Exclu temporaire
Exclu définitif
Refus
Test remis
- Collez une étiquette autocollante sur chaque plaquette
- Mettez les 3 plaquettes dans le sachet plastique
- Mettez le sachet plastique et cette fiche dans l'enveloppe T destinée au Centre de Lecture
- Envoyez le tout par la poste
+ la présente fiche
Les 3 plaquettes
sachet plastique
dans enveloppe T
(port gratuit)
Centre de Lecture
Poste
Feuillet bleu à remettre au patient avec les tests • Feuillet jaune à renvoyer à l'ADECA 68 mensuellement.

Régulièrement, une fois par mois, vous enverrez les fiches "jaunes" du carnet à souches dans une enveloppe T adressée au centre de gestion (ADECA 68), pour le suivi épidémiologique et l'évaluation de l'efficacité du dépistage.
Il est important de renseigner ces fiches et de les retourner au Centre de Gestion, particulièrement en cas d'exclusion, lorsque le test n'est pas remis. C'est le seul moyen pour le Centre de Gestion d'avoir connaissance des exclus. Cela permet d'éviter de leur envoyer 6 mois après des tests par courrier pour rien

Gratifications et Convention

L'enquête d'opinion et des pratiques (réalisée fin 2002 avant le lancement de la campagne) à laquelle plus de 60% des médecins généralistes du département ont répondu, avait confirmé votre intérêt pour le dépistage organisé du cancer colorectal et la valorisation de votre rôle (intérêt pour la prévention, clarification de la stratégie de dépistage, participation à une action de santé publique aux effets mesurables, service rendu à vos patients, amélioration de la qualité des soins).

La convention

Votre participation au dépistage est formalisée par un engagement conventionnel entre les Caisses d'Assurance Maladie (au niveau local la CPAM de Mulhouse est notre Caisse de Référence), la structure organisatrice (ADECA) et le médecin généraliste.
Pour la réalisation des taches pour lesquelles vous vous êtes engagés vous serez rétribués forfaitairement selon un barème « en paliers » en fonction du nombre de tests réalisés. (cf. le document « la Convention »)
Cette convention que vous souscrivez en trois exemplaires est conclue pour une durée d'un an renouvelable par entente tacite.

Finances

Vous facturez 1C la consultation au cours de laquelle vous donnez le test Hemoccult au patient, … ou vous l'excluez de la campagne.
Pour information, le test Hemoccult coûte aujourd'hui 3,20 €uros TTC, et la campagne de dépistage revient à environ 6 €uros par an et par personne de la population cible. Le financement de la campagne est assuré pour 85% par l'assurance maladie et 15 % par le Conseil Général du Haut-Rhin.

Documents utiles et de références

ADECA 68 développe une communication vers la population cible en l'informant sur les raisons (et les limites) du dépistage. Ceci rend votre mission d'information plus aisée.

Liste des documents pédagogiques fournis par ADECA :

- Revue Prescrire, Tiré à part du N° 187 : Dossier Cancer Colorectal
- La lettre d'ADECA 68 aux professionnels de santé
- Fiche plastifiée : stratégies de dépistage et modalités pratiques
- Diaporama de la formation

Toutes vos suggestions, remarques, critiques nous seront utiles : n'hésitez pas à appeler le centre de gestion.

 03 89 79 51 89 03 89 79 56 85 secret@adeca68.fr